

Mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial sur le territoire du Parc naturel

PORTEUR(S)

Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

TERRITOIRE CONCERNÉ

Bastogne, Fauvillers, Vaux-sur-Sûre, Martelange, Habay, Neufchâteau et Léglise

PÉRIODE DE LA SUBVENTION

01/04/2021 - 31/03/2024

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

"Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, vaste territoire rural du sud Luxembourg belge (7 communes), mobilise, depuis une petite 20aine d'années, ses forces vives dans une démarche de développement durable. En matière agricole plus particulièrement, le Parc soutient toute une série d'initiatives de diversification et apporte une aide technique, et parfois matérielle, aux porteurs de projets (agriculteurs et maraîchers). Il accompagne l'émergence de nouvelles filières, comme « Epeautre d'Ardenne », et encourage les circuits courts et la consommation locale. Engagé depuis quelques mois dans une coopération transnationale « LOCALEAT » via le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, et avec des territoires ruraux de France, Suède et Finlande, le Parc travaille activement à la valorisation du produit local et anime un réseau transcommunal d'acteurs locaux (communes, ADL, producteurs et artisans, acteurs touristiques, ...) afin de développer davantage la consommation locale.

Le projet proposé ambitionne de mettre en place, dans ce contexte, une véritable stratégie alimentaire de territoire, fédérant l'ensemble des acteurs publics et privés de la chaîne alimentaire dans un plan d'actions transversal : restauration collective, installation et transmission, logistique (intégrant les deux projets de halls relais agricoles du territoire) et communication vers le grand public pour développer la consommation locale."

CONTACT

magali@parcnaturel.be